

Entretenir les surfaces extérieures des bâtiments par drone

RS7451 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	230r, 343
Formacode(s)	31862, 42084, 22490, 22437
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	18/12/2025
Date d'échéance	18/12/2027

Certificateur(s)

DRONE UP ACADEMY · SIRET : 88488368700011

Partenaires habilités

11 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 11 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
ACCESS DRONES	83205082700019	Former et organiser l'évaluation
AIRVOLIA	53195185300013	Former et organiser l'évaluation
ARTECH'ACADEMY	90303735600016	Former et organiser l'évaluation
DRONECONTRAST	80219773100036	Former et organiser l'évaluation
DRONE RESULT	89288744900056	Former et organiser l'évaluation
FORSUCCES	82858426800050	Former et organiser l'évaluation
GREEN EYE SIGHT	89018943400016	Former et organiser l'évaluation
GREEN EYESIGHT LAB	93443442400016	Former et organiser l'évaluation
GUILLAUME RIOU	50915339100040	Former et organiser l'évaluation
SARL PROGRES EN VOL	83353482900027	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 11 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rs7451-entretenir-les-surfaces-exterieures-des-batiments-par-drone/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La certification "Entretenir les surfaces extérieures des bâtiments par drone" vise à spécialiser des professionnels aux techniques innovantes d'entretien (nettoyage, démoussage, ...) en utilisant des drones. Cette certification répond aux besoins croissants de solutions efficaces, sûres et respectueuses de l'environnement pour l'entretien des infrastructures. Elle a pour objectif d'optimiser les pratiques d'entretien des bâtiments en exploitant les drones pour le nettoyage des toitures, des façades et autres surfaces extérieures. Les compétences visées offrent une précision et une efficacité accrues par rapport aux méthodes traditionnelles. En parallèle, elle permet d'améliorer considérablement la sécurité des interventions en réduisant les risques pour les travailleurs, notamment en évitant le recours aux échafaudages et aux nacelles, minimisant ainsi les accidents liés aux chutes. L'optimisation de l'impact

environnemental est également un enjeu majeur, avec une réduction significative de l'utilisation de produits chimiques et une meilleure gestion de la consommation d'eau grâce à des techniques d'application de précision. Enfin, la certification vise à augmenter la productivité et la rentabilité des entreprises en réduisant les coûts d'intervention et en générant un gain de temps conséquent par rapport aux pratiques classiques.

Cette certification s'adresse aux professionnels du secteur du bâtiment, de l'entretien immobilier et de la propreté industrielle, ainsi qu'aux experts en télépilotage de drones souhaitant se spécialiser dans ces applications. Elle concerne notamment les couvreurs et façadiers qui souhaitent intégrer les drones à leurs activités afin de réaliser un entretien plus efficace et sécurisé des bâtiments. Elle s'adresse également aux sociétés de nettoyage industriel désireuses d'innover et d'optimiser leurs services en matière d'entretien des surfaces extérieures. Par ailleurs, les télépilotes de drones professionnels trouveront dans cette certification une opportunité de diversifier leurs activités et de répondre aux demandes du marché en plein essor de l'entretien par drone. En s'inscrivant dans une démarche d'innovation et de transition écologique, cette certification permet aux professionnels visés de tirer parti des nouvelles technologies pour offrir des services plus performants, sécurisés et respectueux de l'environnement.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Préparer un vol en tenant compte de la réglementation applicable aux drones pour les opérations d'entretien, en considérant la catégorie et/ou le scénario et/ou la sous-catégorie à sélectionner, les restrictions de l'espace aérien (proximité des bâtiments, zones urbaines ou industrielles réglementées), les autorisations nécessaires pour l'intervention sur site et la sécurisation de la zone de décollage, afin d'assurer une mission conforme aux exigences réglementaires et aux impératifs de sécurité.

Analyser l'environnement du site à traiter en identifiant les spécificités architecturales, les contraintes environnementales ainsi que les risques liés à l'intervention pour adapter la mission d'entretien.

Organiser une mission d'entretien par drone en sélectionnant le matériel adapté (drone, buses, EPI, etc.), en définissant le protocole technique d'intervention, afin d'assurer la qualité opérationnelle de l'intervention.

Préparer le matériel spécifique à l'entretien de la surface en contrôlant l'état du drone, de ses accessoires (pompes, buses, réservoirs) et des dispositifs de pulvérisation, en réalisant les réglages et calibrations nécessaires, afin d'assurer un fonctionnement optimal et sécurisé durant l'intervention.

Sélectionner et préparer les produits d'entretien adaptés en identifiant les solutions en fonction des surfaces à traiter (toitures, façades, bardages, panneaux solaires, etc.), en respectant les normes environnementales et de sécurité afin d'optimiser l'efficacité du traitement et préserver l'intégrité des matériaux.

Effectuer un briefing de sécurité avant intervention en informant les parties prenantes (clients, riverains, équipes) sur les protocoles d'intervention, les consignes de sécurité et les procédures d'urgence, afin d'assurer une coordination efficace et supprimer les risques humains liés à l'opération.

Télépiloter un drone dans le cadre de l'entretien de bâtiments en maîtrisant le vol stationnaire, le déplacement progressif et les trajectoires optimales, afin d'assurer une pulvérisation homogène et efficace tout en garantissant la sécurité des biens et des personnes.

Adapter la technique de pulvérisation aux spécificités des surfaces, en réglant le débit et la pression de projection en fonction du type de revêtement, afin d'optimiser l'efficacité de l'entretien tout en minimisant l'impact environnemental et la consommation des produits.

Gérer les situations imprévues et les incidents techniques en vol en identifiant et en réagissant aux anomalies de fonctionnement (baisse de pression, colmatage des buses, conditions météorologiques changeantes, etc.), en appliquant des mesures correctives adaptées afin d'assurer la continuité de la mission et la sécurité des opérations.

Évaluer la qualité de l'intervention et assurer le suivi post mission en contrôlant le résultat de l'entretien, et en proposant des recommandations pour l'entretien préventif des surfaces traitées, afin d'optimiser la durabilité des résultats et garantir la satisfaction du client.

Secteur d'activité et type d'emploi

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Règlement (UE) 2018/1139 du 4 juillet 2018 (« Nouveau règlement de base ») – compétence AESA sur les UAS (vigueur : 11 sept. 2018).

Règlement délégué (UE) 2019/945 de la Commission du 12 mars 2019 – exigences techniques (conception, marquage CE, documentation), obligations fabricants/importateurs (art. 4–9, 21 et annexe I).

Règlement d'exécution (UE) 2019/947 de la Commission du 24 mai 2019 – règles d'exploitation (déclaration d'exploitant, identification UAS, formation télépilote, maintien de navigabilité – art. 5–7, 9–10 et annexe I). Entrée en

vigueur opérationnelle : 1er janvier 2021.

Arrêté du 18 mai 2018 – formation et certification des télépilotes (modules théoriques/pratiques, validité/renouvellement).

Arrêtés du 3 décembre 2020 :

- Scénarios nationaux (transitoire jusqu'au 31/12/2025 pour exploitants antérieurs)
- Conditions d'utilisation de l'espace aérien (procédures DCAC, zones réglementées/classées)

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Peuvent s'inscrire aux sessions de formations les candidats :

Qui ont obtenu le certificat théorique décerné par la DGAC et/ou l'EASA catégorie ouverte A1 et A3, ou disposant d'une date prévisionnelle de passage d'examen.

Qui ont un projet professionnel en lien avec le champ de la certification

Les prérequis sont vérifiés lors de l'entretien préalable à l'inscription en formation.

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

Peuvent se présenter aux sessions d'évaluation en vue de l'obtention de la certification « Entretenir les surfaces extérieures des bâtiments par drone », et afin de satisfaire au cadre légal, les candidats/candidates :

ayant suivi la formation "Entretenir les surfaces extérieures de bâtiments par drone" dispensée par l'organisme certificateur, ou tout autre formation dispensée par un organisme de formation partenaires dûment habilité par l'organisme certificateur, selon ses procédures en vigueur.

Disposant de l'«Attestation de réussite à l'examen en ligne pour exercer les fonctions de télépilote dans les sous-catégories A1 et A3»

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Sa composition (deux membres au minimum, dont 50% sont indépendants de l'organisme (non salarié, non actionnaire, non formateur ayant assuré la session de formation...)) garantit le respect des principes d'impartialité, d'indépendance et de neutralité décrits ci-avant :

Le dirigeant de l'organisme certificateur, ou son représentant, désigné comme président du jury

Un/une exploitant/exploitante enregistré(e) EASA et/ou DGAC (à jour de ses obligations) avec une expérience significative conforme au champ de la certification (2 ans d'expérience et/ou 20 déclarations), et n'étant pas le formateur ayant animé la formation suivie par le candidat.

Il est enfin clairement explicite que les membres du jury n'ont entretenu aucun lien personnel ou professionnel avec les candidats.

Base légale

Date de décision	18/12/2025
Durée de l'enregistrement	2 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	18/12/2027
Date de dernière délivrance possible	17/06/2028

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/7451/>

Où se former

Formations référencées	14
Organismes	9

Régions couvertes	9
Prix indicatif	1 500 € – 4 490 €
Durée	21 – 29 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	34
Parcours menés à terme	30
Taux d'achèvement	88 %
Période	03/2026 – 09/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	50
Montant total engagé	99 940 €
Coût moyen par dossier	1 999 €
Durée moyenne	30 h
Période	01/2026 – 09/2026
France compétences	69 %
Reste à charge titulaire	25 %
Entreprise	4 %
France Travail	2 %
Compte d'engagement citoyen	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.